

**Adresse postale : BP 34 – 51873 REIMS Cedex**

**ASSURANCE VEHICULES DE LOISIRS NON HOMOLOGUES ET ASSIMILES**



**FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION TRANSPORT ET VOL INCENDIE EN GARAGE**

**SOUSCRIPTEUR** (si mineur indiquer le nom du père ou de la mère)

Nom:  
Prénom:  
Adresse:  
Code postal:                   ville:  
Tel:  
Email :

**VEHICULE**

Marque:  
Modèle:  
Année:  
N°Châssis/série:  
Valeur Véhicule :  
Adresse Stockage :

FORMULE	DEFINITION DES GARANTIES	Tarif TTC 2022
<p style="text-align: center;"><b>GARANTIE DOMMAGES TRANSPORT AVEC VOL ET INCENDIE EN GARAGE</b></p>	<p> <b>Garanties acquises lors du transport « Accidents Caractérisés »</b></p> <p><u>Accidents, Incendie, Événements naturels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Versement, renversement, chute, rupture d'essieu, de roue, d'attelage ou de châssis, éclatement de pneumatique du véhicule de transport routier,</li> <li>- Heurt ou collision du véhicule de transport routier ou de son chargement avec un autre véhicule ou un corps fixe ou mobile (à l'exception des bordures de trottoirs et accotements, sans dommage à votre propre véhicule ou au véhicule pris en location),</li> <li>- Incendie, explosion,</li> </ul> <p><u>Vol en stationnement (Attention aux moyens de protection exigés sur les conditions particulières)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec le vol du véhicule de transport routier ou avec le vol de l'ensemble routier pour les remorques et semi-remorques attelées, par effraction prouvée du véhicule de transport routier,</li> </ul> <p><u>Chargement/déchargement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La garantie est étendue aux dommages et pertes matériels survenant au cours des opérations de chargement et de déchargement effectuées par vos soins</li> </ul> <p><u>Désarrimage accidentel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La garantie est étendue aux dommages et pertes matériels consécutifs à un désarrimage accidentel du véhicule transporté, à l'exclusion des dommages résultant d'utilisation d'élingues ou sangles inadaptées ou présentant une usure manifeste</li> </ul> <p> <b>Garanties acquises lors du stockage « vol – incendie »</b></p> <p><u>Vol en garage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- On entend par vol en garage le vol complet du véhicule de compétition désigné aux présentes Dispositions Particulières, en stationnement dans un garage également désigné aux conditions particulières.</li> </ul> <p><u>A l'incendie en garage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La garantie est acquise en cas de dommages suite à un incendie du véhicule assuré durant son stationnement au lieu de garage désigné aux conditions particulières.</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Devis sur étude</p>

Le contrat sera établi en 2 exemplaires de 2 pages chacun. Un exemplaire doit être signé du souscripteur et retourné à ASSURANCES LESTIENNE. La signature apposée en page 2 vaut signature de l'intégralité du document.

Ce contrat sera établi selon vos réponses à nos questions. Les conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration sont celles prévues par le code des Assurances (Art. L113-8 nullité de contrat, Art. L113-9 réduction des indemnités). Vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Générales des garanties souscrites dont chaque référence figure ci-dessus et les accepter. Loi Informatique et Liberté du 06.01.78 : Vous disposez d'un droit de d'accès et de rectification des informations. Vous nous autorisez à communiquer ces informations à nos correspondants et à tous ceux appelés à connaître ce contrat au titre de sa gestion et de son exécution.

Fait à

Signature de l'assuré

le

